

Objet : Avis relatif à 3 types de profilés de menuiseries extérieures pour l'utilisation dans le cadre du standard passif

Monsieur Coene,

Après étude du dossier que vous nous avez transmis, et

- Vu les tests effectués par un organisme indépendant,
- Vu la législation utilisée pour le calcul du coefficient de transmission thermique, U_f , des profilés (législation en vigueur : norme ISO EN 10007-2),
- Vu les valeurs calculées, de par cette législation, en adéquation totale avec les valeurs rencontrées pour les menuiseries extérieures dans le cadre du standard passif,
- Vu la dispense relative à la certification « standard passif » - certificat PHI - des menuiseries extérieures en Belgique,

Nous posons un avis positif et reconnaissons que les valeurs annoncées seront acceptées lors d'une certification de bâtiment par nos soins.

Cordiales salutations,

Sébastien **HENDRICKX**

Ing.

Assistant de projets

pmp

Plate-forme **Maison Passive** a.s.b.l.

Service de thermique (FPMs)

Rue de l'épargne, 56

7000 MONS

T : 065/37.44.63 F : 065/37.44.00

www.maisonpassive.be

info@maisonpassive.be